



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Développer les capacités pour les systèmes d'innovation agricole:
transposition à plus grande échelle de la Plateforme pour
l'agriculture tropicale

Le projet TAP-AIS



L'**innovation** consiste en l'introduction par des personnes ou des organisations, pour la première fois dans un contexte spécifique, de produits, de procédés ou de modes d'organisation nouveaux ou existants. Elle est au cœur même de la transformation des systèmes agroalimentaires au service de la croissance inclusive et de la prospérité partagée. Les cultivateurs y jouent un rôle central.

L'agriculture présente des défis complexes et indissociables qui forcent à changer de paradigme, passant des liaisons verticales (mode linéaire allant de la recherche à la vulgarisation vers les cultivateurs) à des **approches systémiques multipartites** qui libèrent le potentiel d'innovation.

C'est en développant les capacités de manière cohérente et suivant la demande, en combinant **compétences techniques et fonctionnelles**, qu'on pourra libérer le potentiel d'innovation face aux défis mondiaux actuels, dont le changement climatique, la dégradation des terres et les impacts du covid-19. Si on intervient pour **développer les capacités** d'organisations essentielles et améliorer le cadre de politiques, on peut arriver à renforcer les systèmes nationaux d'innovation agricole et impulser une transformation des systèmes agroalimentaires.

Depuis la **Plateforme pour l'agriculture tropicale (TAP), partenariat mondial** lancé par le G20, a été élaboré un Cadre commun de développement des capacités pour les systèmes d'innovation. En donnant aux organisations et réseaux régionaux plus de moyens pour le transposer à plus grande échelle, on contribuera à promouvoir l'innovation agricole dans les pays tropicaux du monde entier.

Il est essentiel, pour soutenir le développement des capacités au service des systèmes d'innovation agricole, de mieux **sensibiliser**, et de **promouvoir les outils, le plaidoyer et le partage des connaissances** à tous les niveaux (mondial, régional, national).

L'initiative DeSIRA concourt au premier chef à la réalisation des ODD suivants:



LE PROJET TAP-AIS 2019-2024

Il s'agit d'un projet quinquennal (2019-2024) financé par l'Union européenne au titre de l'initiative DeSIRA. Il a pour principal objectif de renforcer les capacités d'innovation dans les Systèmes d'innovation agricole dans le contexte d'une transformation axée sur le climat, productive et viable de l'agriculture et des systèmes alimentaires en Afrique, en Amérique latine, en Asie et dans le Pacifique. Ce projet vient à l'appui de la Plateforme tropicale pour l'agriculture (TAP).

Un des outils essentiels du projet est le Cadre commun de la TAP, trois volumes conçus en vue d'améliorer la cohérence et de magnifier les impacts du développement des capacités, pour épauler les Systèmes d'innovation agricole dans les pays tropicaux. L'idée est de transposer à plus grande échelle la méthode utilisée pour le projet financé par l'UE de Renforcement des capacités pour les Systèmes d'innovation agricole (CDAIS), qui avait permis de tester avec succès le Cadre commun dans plusieurs pays entre 2015 et 2019.

Les principales activités sont les suivantes:

- » Évaluation des besoins
- » Suivi et apprentissage
- » Coordination et rapports
- » Gestion dans les communautés
- » Évaluation approfondie de l'AIS dans les pays
- » Communication et partage des connaissances

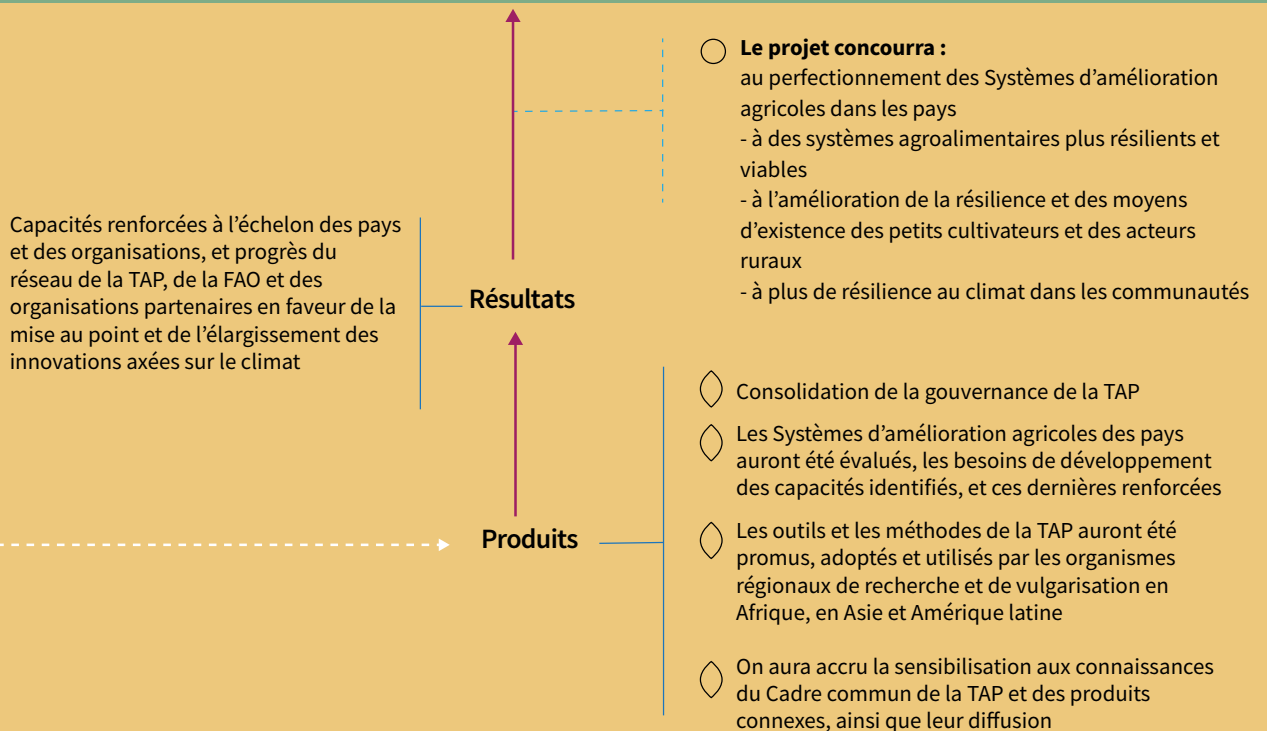
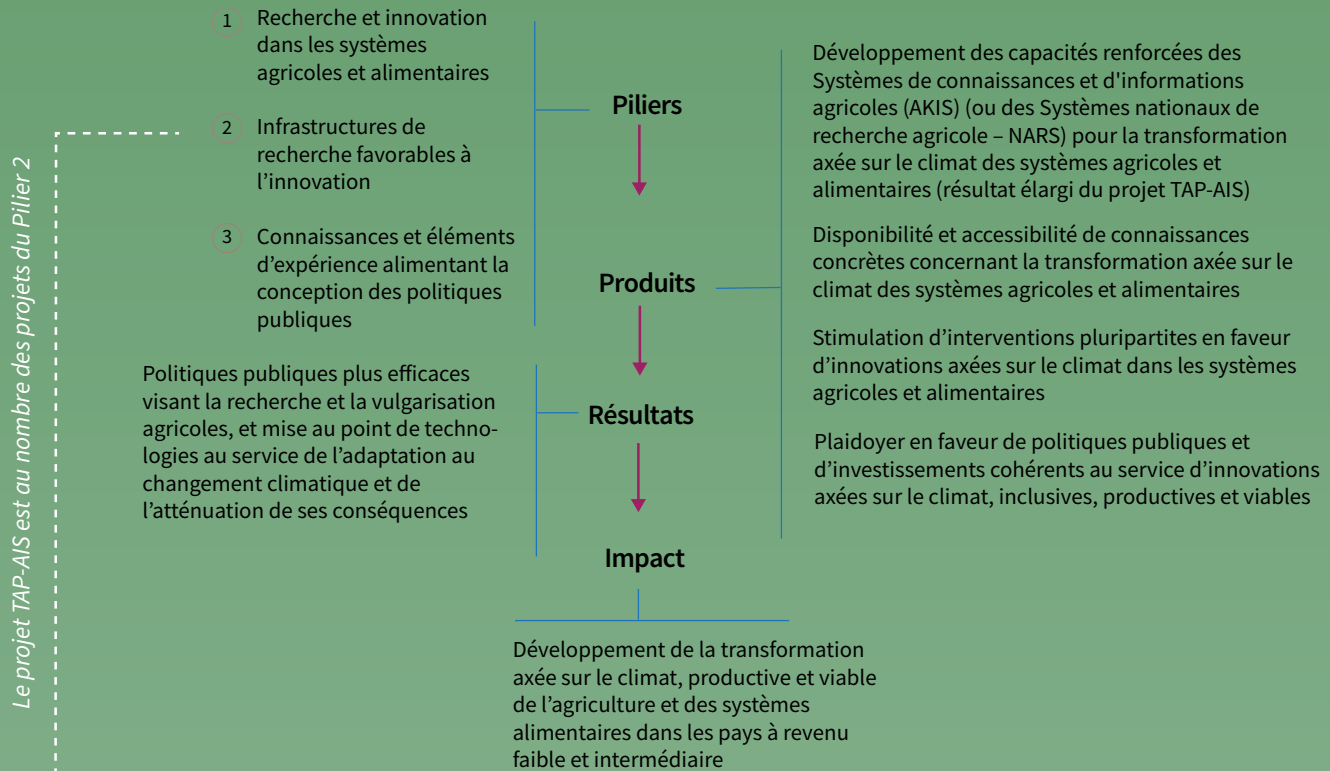
Les interventions relevant du projet s'inscrivent notamment à plusieurs niveaux:

- » Au niveau mondial: il s'agira de faciliter les activités de la TAP, de perfectionner le Cadre commun, les outils et les méthodes, d'élargir son réseau d'experts et de mettre en œuvre le Plan d'action de la TAP.
- » Au niveau régional et infrarégional: le projet servira à renforcer les capacités servant à analyser et consolider les systèmes d'innovation agricole.
- » Au niveau national: on cherchera à renforcer les capacités d'innovation et à rendre plus porteur le cadre de politiques d'innovation dans neuf pays.

Le projet permettra de soutenir l'adoption et l'utilisation du Cadre commun à tous les niveaux énumérés.



DeSIRA



Les capacités organiques alignées sur le Cadre commun de la TAP et choisies pour le projet sont celles dont le fonctionnement efficace est indispensable: capacité de bien gérer la complexité, de collaborer, de revenir sur les expériences et d'en tirer des enseignements, et d'intervenir dans des processus stratégiques et politiques.

TAP-AIS

« Déploiement de l'innovation intelligente par la recherche en agriculture (DeSIRA): Vers des systèmes de connaissances et d'innovation agricole dédiés au changement climatique »

DeSIRA est une initiative pilotée par l'Union européenne (UE). Son but: stimuler dans les pays à revenu faible et intermédiaire l'innovation dans l'agriculture et la transformation des systèmes alimentaires, l'accent étant mis sur la résilience face aux effets du changement climatique. DeSIRA vise à épauler en Afrique, en Asie et en Amérique latine des projets de recherche et d'innovation, afin de renforcer les capacités de recherche et la gouvernance, avec la participation des acteurs essentiels aux niveaux national, régional, continental et mondial.

Le Système d'innovation agricole

(AIS) est un réseau d'acteurs (personnes, organisations et entreprises), épaulé par des institutions et des politiques publiques visant les secteurs agricole et connexes, qui met en usage, dans la société et l'économie, des produits, des procédés ou des modes d'organisation nouveaux ou existants. Ce sont les politiques publiques et les institutions (formelles et informelles) qui façonnent les interactions entre ces acteurs et la manière dont ils produisent, partagent et utilisent les connaissances, tout en apprenant ensemble.

Principes essentiels de l'initiative DeSIRA:

- » Mise en œuvre conjointe des interventions de DeSIRA alignées sur les programmes de développement et les priorités nationales tant de l'UE que de ses membres visant l'agriculture et les systèmes alimentaires
- » Concours à la gouvernance des acteurs de la recherche au niveau de l'Afrique (FARA, CORAF, ASARECA, CCARDESA, AFAAS) et du monde (GFAR, TAP-FAO, CGIAR, AIRCA)
- » Mise en relation de la recherche et de l'innovation selon une démarche multipartite
- » Établissement de partenariats robustes avec les capacités de recherche européennes, internationales et nationales
- » Encouragement aux Systèmes d'innovation agricole et aux politiques nationales capables de fonder leur démarche sur l'innovation
- » Renforcement des capacités nationales de recherche du personnel et des organisations

AFAAS: Forum africain pour les services de conseil agricole

AIRCA: Association of International Research and Development Centers for Agriculture [Association des centres de recherche-développement internationaux au service de l'agriculture]

APIRAS: Asia-Pacific Islands Rural Advisory Services Network [Réseau de services consultatifs de conseil des îles d'Asie et du Pacifique]

ASARECA: Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale

CCARDESA: Centre de coordination de la recherche et du développement agricoles pour l'Afrique australe

CGIAR: Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale

CORAF: Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles

FARA: Forum pour la recherche agricole en Afrique

GFAR: Forum mondial de la recherche agricole et de l'innovation

TAP: Plateforme pour l'agriculture tropicale

Pourquoi les acteurs de l'AIS représentent-ils une priorité face à la pandémie de covid-19 ?

Les personnes et les organisations qui sont les soutiens traditionnels des cultivateurs sont le mieux à même d'atténuer les effets de la pandémie de covid-19 dans tous les systèmes agroalimentaires et d'assurer la continuité de la production agricole.

Les acteurs de l'AIS auront en particulier à adapter rapidement leur rôle à la situation créée par la pandémie, et à garder l'esprit ouvert aux démarches novatrices. Quelques exemples :

- » Les instituts pédagogiques pourront adapter leur programme d'études afin de transmettre des connaissances liées au covid-19 qui soutiennent la résilience des communautés au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.
- » Les instituts de recherche pourront réorienter leurs travaux afin d'offrir un accès rapide aux informations et données pertinentes dans un format utilisable, et de cibler dans leurs recherches les nouveaux défis que doivent relever cultivateurs et consommateurs.
- » Les services de vulgarisation et de conseil pourront évaluer la situation sur le terrain, y mieux sensibiliser, épauler les producteurs ruraux, tisser des partenariats en vue de

surmonter les dérèglements du marché, faciliter l'accès local aux intrants et aux marchés, et aider les petits cultivateurs à mieux s'informatiser.

- » Les organisations de producteurs et autres organisations pourront plaider dans l'arène politique en faveur d'une réponse aux besoins, et créer pour les petits cultivateurs des possibilités de meilleur accès aux marchés, aux intrants et aux services, ainsi qu'aux services et aux matériels de sécurité.
- » Les acteurs du monde des affaires et des entreprises pourront aider à surmonter les dérèglements du marché, à réguler les prix des produits primaires, à améliorer l'accès aux intrants et aux fournitures de première nécessité, et à introduire de nouveaux outils numériques et systèmes de paiement.
- » Les décideurs pourront formuler des politiques permettant d'atténuer et de combattre les effets de la crise du covid-19 dans les zones rurales.

Références (en anglais):

FAO. 2020. Enabling agricultural innovation systems to promote appropriate technologies and practices for farmers, rural youth and women during covid-19.

(également disponible à <http://www.fao.org/3/ca9470en/CA9470EN.pdf>)

FAO. 2020. Extension and advisory services: at the frontline of the response to covid-19 to ensure food security.

(également disponible à <http://www.fao.org/3/ca8710en/CA8710EN.pdf>)

Partenaires et bénéficiaires

- » Acteurs des systèmes d'innovation agricole (ministères, instituts de recherche, universités, organisations de conseil, associations de cultivateurs, organisations non gouvernementales, acteurs privés de la chaîne de valeur et petits cultivateurs)
- » Organisations de l'ancien pilier IV du CAADP (FARA, CORAF, ASARECA, CCARDESA), AFAAS, APAARI, APIRAS, IICA, RELASER
- » GFAR et autres partenaires de la Plateforme pour l'agriculture tropicale



CONTACT

Service de recherche et de vulgarisation (OINR)

Bureau de l'innovation (OIN)

OINR-Chief@fao.org

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Rome, Italie

PLUS D'INFORMATION

<http://www.fao.org/in-action/tropical-agriculture-platform>

<http://www.fao.org/in-action/tap-ais/fr/>

https://twitter.com/TAP_G20



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence [CC BY-NC-SA 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)



Ce projet a bénéficié d'un financement de l'Union européenne au titre de l'accord de financement FOOD/2019/406-734

